

VOUVRY

1:500

25

Feuille 10

Feuille 26

Feuille 10

Feuille 24

Feuille 45

25

Mise en consultation : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir .
Mise à l'enquête : Limite de la forêt par rapport au terrain à bâtir .

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 28.11.00

COMMUNE DE VOUVRY CANTON DU VALAIS

Le Maire: J. ARLETTAZ Le Secrétaire: J.-CL. BRAENDLE

PLAN N° 25

Délimitation du territoire James Medico / Hubert Rappo
Relève Juin 1999 Bureau de géomètres J.-M. Vuadens

Pour approbation des délimitations forestières

L'inspecteur d'arrondissement: [Signature]

Monthey, juillet 1991
nov 1994

Jean-Michel VUADENS S.A.